

# ASCOQ

## mon pays

MENSUEL

le N<sup>o</sup> 0,20 N.F.

## La joie de Pâques!

Tout d'abord, ils ne l'avaient pas reconnu ! Ils étaient si loin de s'attendre à le revoir, malgré ses promesses. Elles paraissaient tellement impossibles.

Et puis il avait changé ! C'était bien lui, à coup sûr. On ne pouvait pas s'y tromper. Pourtant il était tout autre ! C'est extraordinaire ! Il modifiait ses traits. Il traversait les portes et les murs. Et ce n'était pas un fantôme. Thomas, à qui il ne fallait pas en remonter, l'a touché, il a mis ses doigts dans les plaies de ses mains !

Passés les premiers moments d'étonnement et de peur, la Joie éclate enfin !

La Joie de le retrouver !

La Joie de voir le rayonnement de sa lumière, comme au jour de la Transfiguration.

La Joie de le voir dans l'éclat de sa toute-puissance victorieuse plus et mieux encore qu'au moment de la résurrection de Lazare.

La Joie d'être entraînés à sa suite dans ce monde nouveau dont ils allaient être les témoins, sur toute la terre, avant d'en être les bénéficiaires, au Royaume de Dieu, dans l'universel rassemblement de tous les Ressuscités !

\*  
\*\*

Qu'aujourd'hui encore, la Joie de Pâques illumine tous les hommes !

Tous ceux qui célèbrent ce grand Evénement dans toutes les églises du monde.

Tous ceux qui ne le connaissent pas ou n'y croient pas et qui, cependant, mettent en Dieu leur Espérance.

Tous ceux qui ignorent Dieu parce qu'on n'a pas su le leur révéler ou parce qu'ils n'ont pas su le découvrir et qui pourtant, suivent généreusement la voix de leur conscience.

Tous ceux qui souffrent et qui espèrent en une forme quelconque de salut.

Et, nous tous, qui sommes heureux de baigner dans la Joie de Pâques... puissions-nous, aujourd'hui et chaque jour, la partager avec tous nos compagnons sur les chemins de la vie !

## CONCERT - APÉRITIF

**Dimanche 17 avril** : une date à retenir.

Rendez vous librés pour assister au Concert-Apéritif des Confrères et des Dames de Charité.

Vous vous y retrouverez entre amis dans une ambiance gaie et familiale.

D'agréables moments vous y attendent et vous aurez la joie en y participant d'aider les Confrères et les Dames de Charité à apporter un peu de bonheur et de réconfort dans les foyers qu'ils visitent.

## DERNIERS MOTS sur un sujet pénible

L'époque du denier du culte est arrivée : il y a encore des choses que vous devez savoir.

Et d'abord celle-ci : le denier du culte, sous la forme que vous connaissez, n'existe qu'en France. Dans les autres pays la vie de l'Eglise est assurée par des moyens plus stables. La France et le seul pays où la vie de l'Eglise et du clergé soit si précaire. Disons rapidement comment cette situation s'est faite.

Sous l'ancien régime, l'Eglise de France était propriétaire, elle avait des revenus et assurait ainsi les besoins de l'évangélisation, diocèses, paroisses et missions à l'étranger. Elle y ajoutait des œuvres : écoles, hôpitaux.

Mais trop d'abus s'étaient introduits : la Révolution de 1789 supprima ces privilèges et confisqua les biens d'Eglise. En compensation l'Etat s'engagea à servir des traitements au clergé pour lui permettre de vivre et d'assurer son ministère. Ce régime des traitements dura jusqu'en 1905.

En 1905 est votée la loi de Séparation. L'Etat déclare qu'il n'est plus lié à aucune église, il demande aux diocèses et aux paroisses de se transformer en associations culturelles sur le modèle des sociétés civiles. Les Eglises protestantes acceptent cette loi et constituent des associations culturelles. Le pape Pie X refuse ces associations, les déclare opposées à la structure hiérarchique de l'Eglise catholique et interdit aux Français de se constituer en associations culturelles. Les évêques se soumettent et acceptent la perte totale de tout traitement et de tout ce qui restait encore de biens d'Eglise, y compris la perte des caisses de retraite des vieux prêtres.

C'est ainsi qu'en 1906 l'Eglise de France embrasse volontairement la pauvreté. Cette décision souleva alors l'admiration du monde entier. Du coup les catholiques de France se jurèrent de ne jamais laisser tomber leurs prêtres dans la misère et organisèrent avec tout l'élan de leur générosité l'œuvre du denier du culte.

Soixante ans ont passé depuis. Cette histoire, ces sacrifices acceptés avec foi et fierté, ces promesses de peuples chrétiens à l'égard de son Eglise, tout cela est oublié. Le denier du culte est tombé au rang de n'im-

porte quelle quête ou souscription : les catholiques ne savent même plus qu'ils ont envers leur Eglise une dette sacrée et que pour leur vie religieuse ils doivent prélever une part raisonnable de leurs revenus.

Cette année la commission diocésaine du denier du culte, composée de laïcs de toutes les classes sociales, essaie de vous rappeler ce devoir de justice dans le tract qu'elle vous fait parvenir. Puissiez-vous l'entendre et vous rappeler que l'Eglise de France devient trop pauvre pour assurer sa mission.

## LA COMMUNION DES ENFANTS

Certaines personnes ont mal interprété une information parue en février dans « Ascq mon pays ». On y rappelait que la première communion aurait lieu le dimanche 22 mai.

Quand on dit première communion, cela signifie évidemment l'admission à l'Eucharistie des enfants qui n'ont jamais communiqué et qui reçoivent le corps du Christ pour la première fois.

Quand on dit communion solennelle, cela signifie l'admission des enfants à la communion le jour de leur profession de vie chrétienne, le jour où ils essaient de reprendre les engagements de leur baptême.

Habituons-nous donc à parler clairement. La première communion que l'on propose pour les petits de 7 ou 8 ans se prépare, dans notre paroisse, par les catéchismes de quartier. On y admettra ces enfants s'ils les ont suivis et la cérémonie aura lieu le dimanche

22 mai à la messe de 9 heures.

La Communion solennelle est accordée aux enfants qui ont 12 ans dans l'année et qui ont suivi les quatre années de catéchisme prescrites par notre Evêque. Cette cérémonie aura lieu le dimanche 29 mai à la messe de 8 h 30.

## CONFIRMATION

Nous apprenons que Mgr Dupont, évêque auxiliaire du Cardinal Liénart, viendra à Ascq, le lundi 2 mai, pour y donner le sacrement de confirmation aux enfants d'Ascq, des deux paroisses d'Annappes et de la paroisse de Flers-bourg. Cette cérémonie aura lieu à 10 h 45.

Les enfants y sont admis à partir de l'âge de 7 ans, à condition d'être suffisamment préparés. S'ils n'ont pas été baptisés à Ascq, ils doivent fournir le plus tôt possible un acte de baptême.

## La FOIRE aux PLAISIRS

Elle aura lieu le 15 mai.

Cette fête annuelle est un signe d'union pour la population de la commune. Beaucoup saisissent cette occasion pour montrer qu'ils tiennent quand même et toujours à leur paroisse et qu'ils se sentent, dans le fond du cœur, attachés à l'Eglise. Ils sont contents de rencontrer leurs prêtres à cette festivité et de leur témoigner de l'amitié. Même ceux qui n'ont qu'une pratique religieuse assez lointaine font acte de présence au grand rassemblement de la Foire aux plaisirs. Tous

sont bienvenus et accueillis cordialement.

Votre présence fait plaisir aux organisateurs ainsi qu'à vos prêtres.

Nous vous signalons en particulier que vous pouvez ce jour-là prendre votre repas du soir dans la salle de l'Estrielle. Vous y trouverez des assiettes garnies et des boissons à votre choix. N'est-ce pas une façon d'assurer à la maman une soirée agréable et de lui épargner ce jour-là le souci du repas et de la vaisselle ?

## La régulation des naissances

On en parle beaucoup. Une question aussi grave n'est pas de notre domaine, il appartient à l'Eglise de dire ce qui est conforme aux exigences de la loi de Dieu et de l'Evangile. Le Saint-Père s'est engagé à nous éclairer le plus tôt possible. Avant de faire connaître les décisions de l'Eglise, il a demandé à une commission de lui fournir tous les éléments d'appréciation. Cette commission est composée d'évêques et de théologiens, mais aussi de médecins, de biologistes et de ménages ayant l'expérience de la vie conjugale. Ces hommes et ces femmes ont

été choisis dans toutes nations.

Nous attendons que l'Eglise du Christ apporte en cette matière la lumière dont nous avons besoin pour éclairer la vie conjugale et montrer aux époux la route sûre, conforme à la volonté de Dieu.

Mais il ne faut pas espérer des solutions-miracles, ni des méthodes de facilité. Le célibat est une voie difficile et méritoire, le mariage aussi. La vie de l'homme est une montée et non pas une descente. Le progrès de la société se paie par l'effort qu'elle ne cesse de s'imposer pour monter. Les

peuples qui ont observé une discipline conjugale au long des siècles se sont développés et ont atteint un haut degré de civilisation. Ainsi l'Europe et l'Amérique parmi les peuples de chrétienté. La Chine aussi, peuple non chrétien, a réalisé une civilisation remarquable parce que depuis des millénaires elle mettait en honneur la morale conjugale. Au contraire les pays de polygamie et d'Islam sont restés stagnants et sans vitalité à cause de la décadence familiale.

A plus forte raison une société chrétienne ne pourra aller à Dieu par le Christ si elle n'embrasse pas l'effort de la Croix. L'Eglise est dépositaire de la doctrine du Seigneur, doctrine de pureté, de courage et de charité. Il est vain d'attendre qu'elle nous indique des petits trucs pour éviter l'effort et la discipline. Un ménage chrétien devra toujours rester vertueux et courageux.

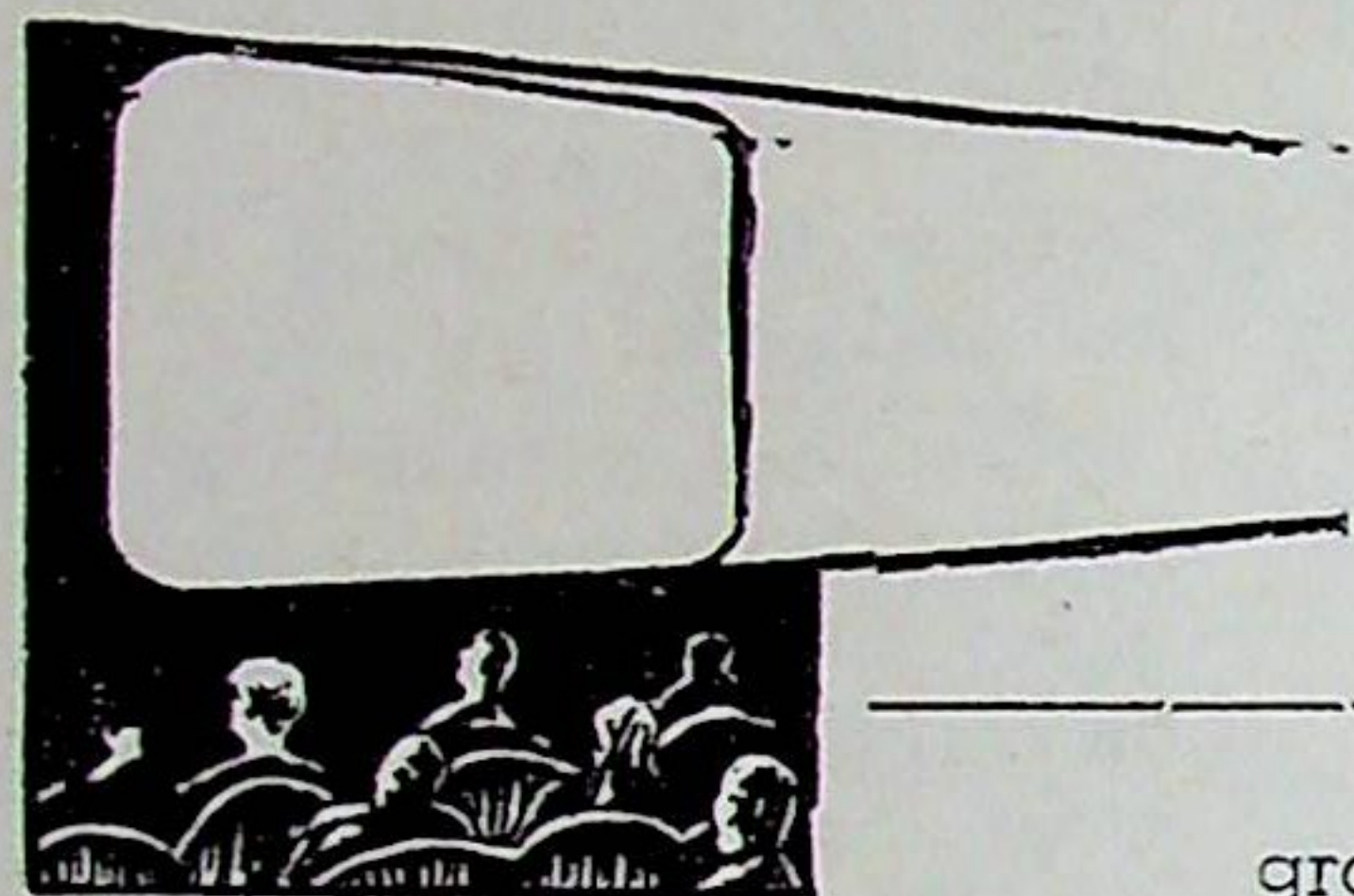
Ce sont là des choses difficiles à dire à notre époque. La foi est en baisse. Dans nos pays l'Eglise a perdu les trois quarts de son influence. La vie chrétienne, la vraie, celle qui règle les mœurs et la conduite, n'est vécue que par un petit nombre. Aussi, voyons-nous notre monde dégringoler dans une décadence rapide.

La presse, les livres, la radio, la télé, le cinéma, les conversations, l'atmosphère générale des bureaux, des ateliers, des chantiers, tout porte les gens à croire que le but de la vie c'est le plaisir et le laisser-aller des mœurs. Images, chansons, théâtre, tout répète à satiété que le bonheur de l'homme c'est la femme, et que le bonheur de la femme, c'est l'homme. On le redit tellement, sous toutes les formes, et sur tous les airs, et à longueur de journée, que les gens finissent par le croire.

Or, ce n'est pas vrai : le bonheur, le seul, c'est une vie bien remplie, une vie utile et féconde. Cette vie-là, qui procure le bonheur, demande une tension, un effort continu. A ce prix, elle peut remplir de joie, même le non-chrétien, mais plus encore le chrétien, car Dieu est avec lui et le Christ est à son côté dans cette montée.

Attendez donc les conclusions que formulera le pape Paul VI éclairé par Dieu et fidèle à l'Evangile. Mais sachez bien que l'Eglise vous guidera toujours vers la pureté, le courage et la vraie lumière. Vers en haut et non vers en bas.

## DU CINÉMA AU THÉÂTRE



La salle de l'Estrielle ne chôme pas et son utilité se manifeste de plus en plus. Durant le mois de mars elle a beaucoup servi, mais nous retiendrons particulièrement deux spectacles dignes d'attention.

D'abord les 19 et 20 mars quelques jeunes, en quête de ressources pour un camp de Pâques, ont invité leurs amis à un beau film « Les grands espaces ». Il s'agissait d'un western avec l'accompagnement ordinaire de bagarres, de coups de feu, d'enlèvement, de déploiements de cavalerie. Tout cela restait assez banal. Mais ce qui ne l'était pas, c'était la magnificence des paysages, l'infini des horizons de la prairie et surtout la grandeur sauvage des défilés et gorges des Montagnes Rocheuses. La qualité remarquable de la photographie était mise en valeur sur le vaste écran de six mètres.

Un bravo pour les jeunes qui se sont donné de la peine pour mettre sur pied ce spectacle.

Quelques jours après, le 25 mars, la jeunesse des écoles d'Ascq et d'Annapes se pressait nombreuse dans la salle et applaudissait les artistes du Théâtre populaire des Flandres. Cette troupe, qui s'est taillé une renommée méritée dans notre région, donne ordinairement ses représentations dans son petit théâtre de la rue du Pont-Neuf à Lille, bien connu des vrais amateurs. Cette fois la troupe a tenté une plus large audience, en organisant des tournées scolaires qui initieront les écoliers au

grand art du théâtre. La salle de l'Estrielle servit à un premier essai. « Les Fourberies de Scapin » de notre grand Molière amu-

sèrent bien les enfants en leur donnant le goût du théâtre classique.

Souhaitons au Théâtre populaire des Flandres et

à son animateur Cyril Robichez de continuer sur cette lancée pour l'enrichissement artistique des enfants du Nord.

### Des séances de cinéma ont été organisées par de jeunes moniteurs pour l'aménagement d'un local aux Mussillons



### A la représentation du Théâtre Populaire des Flandres



(Photos « La Voix du Nord »)

Vues des assistances

# LE JARDIN D'ENFANTS

Le titre d'Ecole maternelle fut longtemps équivoque et le reste. La destination première de cette institution, il y a un siècle, sous le nom « d'asile » était, en effet, sociale, et voulait apporter aide aux mamans accablées ou obligées de travailler hors de chez elles, dans les manufactures naissantes.

Avec les progrès de la pédagogie, l'école maternelle n'a plus cette seule fonction philanthropique, même si elle continue de soulager les mères de familles, aussi lui a-t-on préféré le titre plus poétique mais surtout plus juste et plus expressif de « Jardin d'enfants ».

## 1° Pas fait pour apprendre à lire.

Le jardin d'enfants, en effet, n'est pas fait pour apprendre à lire, ni non plus à écrire à l'enfant, contrairement à ce que croient certains parents, ni pour le garder, il est organisé pour qu'il s'y développe harmonieusement et selon son âge sous l'action merveilleuse, non de maîtres, mais de maîtresses spécialement préparées à cette tâche ; car le bourgeon et le replant demande des soins autrement délicats que l'arbre qui a commencé de grandir.

L'emploi du temps officiel comporte :

a) Des exercices physiques : exercices respiratoires, jeux, mouvements gradués et accompagnés de chants ;

b) Des exercices sensoriels, des exercices manuels, des exercices de dessin ;

c) Des exercices de langage et de récitation, des récits et des contes ;

d) Des exercices ayant pour but la formation des premières habitudes morales ;

e) Des exercices d'observation sur les objets et les êtres familiers.

Et, pour les plus âgés,

des exercices d'« initiation » à la lecture et au calcul.

Ce programme qui ne dit pas grand chose peut-être aux plus âgés et à ceux qui n'en ont pas apprécié les bienfaits, correspond cependant à un travail admirable et nécessaire, décisif pour l'avenir, tant il est formateur et créateur.

## 2° Apprendre à l'enfant à se maîtriser.

Entrez dans un jardin d'enfants, vous verrez les enfants courir, sauter, mais surtout coordonner leurs mouvements, les rythmer, danser, discipliner leurs gestes et tout leur corps, ou, sagement assis, examiner une fleur, une image, une graine qui pousse, ou encore ranger, suivant leur nuance, une gamme de bleus ou de rouges.

Ils apprennent ainsi la maîtrise d'eux-mêmes et reconnaissent en les contemplant, en les touchant, en les goûtant, en les entendant, les richesses inépuisables de leur environnement.

## 3° Un éveil méthodique.

Mais cette formation, les

parents ne la donnent-ils pas, et les enfants ne la reçoivent-ils pas comme inconsciemment à la campagne, où s'ouvre tout grand devant eux le livre du monde ? Non, le livre est bien ouvert mais ni les adultes ni les plus jeunes ne savent toujours le parcourir avec les yeux qu'il faut. Vraiment quelles sont les mamans, quels sont les papas qui pensent à cet éveil des sens, des intelligences, des habitudes de la vie morale, systématiquement, méthodiquement comme il est prévu ? Quels sont ceux surtout qui ont le loisir de s'y consacrer, alors que les lourdes tâches quotidiennes et les multiples imprévus limitent leur bonne volonté autant que leur réflexion en ce domaine délicat.

Or la distinction est importante : ce n'est plus de simple puéricultrice qu'il s'agit et pas encore d'enseignement livresque, à quoi les parents pensent d'abord, encore et toujours, pour ainsi dire aveuglément, alors que les médecins et les psychologues sont unanimes sur ce point. Il ne doit être question

d'apprendre à lire avant six ans d'une part, et que d'autre part, les techniques de la lecture et de l'écriture sont du ressort des maîtres des cours préparatoires et élémentaires.

## 4° Savoir parler.

La tâche de la maman, du papa, de la maîtresse, à l'âge que nous considérons est essentiellement d'apprendre à l'enfant à parler : c'est-à-dire d'abord à regarder, à observer, à distinguer, à constater ce qu'il fait et éprouve, pour ensuite exprimer ce qu'il voit, ce qu'il sent, remarque et comprend, non par des gestes, des cris ou des exclamations stupides, mais avec des mots convenablement articulés et déjà en phrases correctement ébauchées.

C'est affaire de bon sens. La parole est le premier signe humain, l'écriture et la lecture qui interprète l'écriture viennent ensuite. L'impatience que certains manifestent en voulant brûler les étapes est ridicule et néfaste, qu'on en croie l'expérience des enseignants : après tout, quand le vocabulaire est acquis et le langage assuré, la

lecture n'en est que sa reconnaissance facile.

## 5° Acquérir l'expression.

Pour revenir au jardin d'enfants, on devine à son programme, tout ce qu'il apporte dans le domaine de l'expression, par le dessin, le gribouillage, les couleurs, les assemblages, et pour ce qui est de la pensée, en suscitant les pourquoi si spontanés déjà, en expliquant ce qui peut l'être, en élevant doucement, par des histoires appropriées, les petites intelligences, au-dessus du sensible, vers les notions de beauté, de bonté, de joie de bien faire.

Ajoutons aux progrès sensoriels et intellectuels, le bienfait de vivre avec des camarades et surtout socialement de se heurter aux autres, d'abord pour les tolérer, ensuite pour partager avec eux et finalement, les aimer.

## 6° Pour être capable d'affronter la vie.

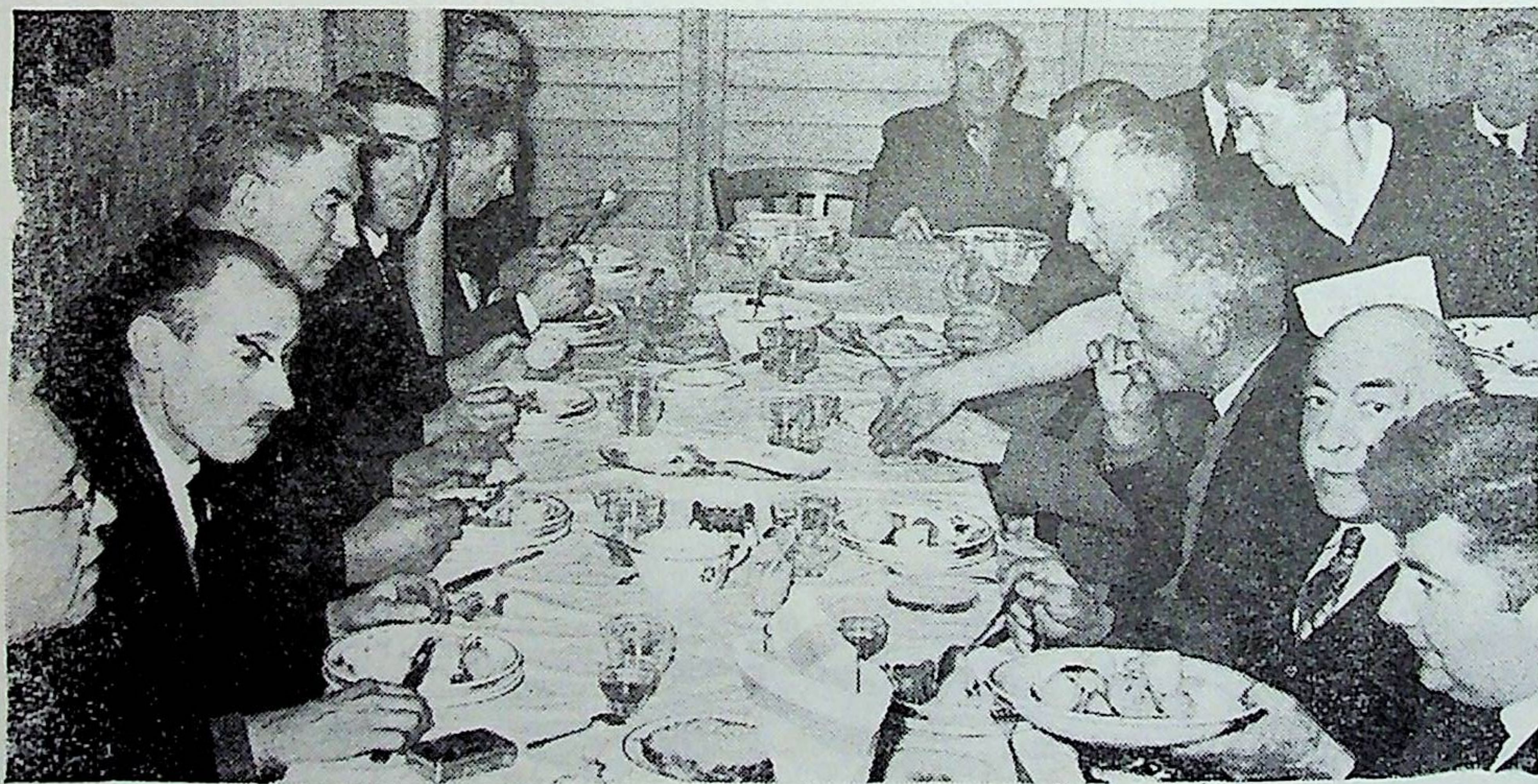
Ainsi, au jardin d'enfants, le petit garçon, la petite fille, s'initient à la vie. En en sortant, ils auront acquis bien des notions et seront capables d'affronter effectivement les situations nouvelles de travail et de discipline qui vont s'imposer à eux pendant des années. Leur apprentissage aura été fait aux moindres frais. Plus d'angoisse ni de séparations déchirantes à la rentrée d'automne, mais au contraire, la curiosité d'apprendre et la joie de retrouver un milieu où il fait bon vivre.

Le jardin d'enfants, avec un personnel qualifié, est un des plus puissants et indispensables moyens de formation. Les parents n'entrent peut-être pas assez dans le jeu d'une institution dont la valeur éducative profonde est assez méconnue, tout comme si l'adolescent et l'écolier de demain n'étaient pas dans le tout-petit d'aujourd'hui.

D'après Michel Rousselet,  
Administrateur  
de l'U.N.A.F.

## Le repas amical des bourleurs "Les forts de la halle"

(Photo « La Voix du Nord »)



La table des "Jeunes"

## Joyeuse soirée avec le Cercle des Jeunes en la salle de l'Estrielle

(Photo « La Voix du Nord »)



## LA TOMBOLA

Acheter un billet, c'est déjà marquer son intérêt pour la « Foire aux Plaisirs » de la paroisse. Vous serez sollicités. Vous l'avez déjà été, peut-être. Ne refusez pas, pensez aux besoins de votre paroisse qui a de lourdes charges, scolaires et autres.

En même temps, tentez votre chance : allez voir la vitrine de la maison Lamertyn, 139, rue Gaston-Baratte. Elle offre habituellement de belles choses. En ce moment, elle expose ce

qui sera le premier lot de la tombola.

Si la chance vous favorise et fait sortir au tirage le numéro du billet que vous possédez, vous pourrez choisir : ou bien une chambre à coucher en chêne, avec grand lit de deux personnes, armoire à glace et table de nuit, ou bien un mobilier de cuisine avec table à rallonges, buffet, deux chaises et deux tabourets. Mais ce qu'on peut dire ici ne remplace pas une visite : allez voir sur place, rendez vous compte, faites votre choix, et que la chance vous favorise !

Pour la fourniture et l'impression de vos images de Communion adressez-vous à :

**l'Imprimerie BOULONNAIS**

## A PROPOS des grèves

Les grèves nous gênent, surtout celles des services publics, chemins de fer, gaz, électricité. Quand je n'ai plus mon train pour Lille, quand on me coupe le courant, je rouspète : c'est une réaction instinctive.

Un événement de cette importance devrait aussi me faire réfléchir en chrétien.

Les moins de 50 ans n'ont pas connu la misère ouvrière de jadis. Une misère profonde : journées de 12 à 14 heures, salaires dérisoires, jamais un jour de congé, travail des femmes et des enfants, logements dans les courées, les corons ou les caves de Lille, aucune sécurité pour la vieillesse et pour la maladie, etc... j'en passe certainement. Une telle condition ouvrière a engendré la grève.

La grève est une sorte de guerre. Dans la grève il n'y a qu'une loi, la loi du plus fort, de celui qui fera plier l'autre. La grève est un acte de violence.

Toutes les conquêtes ouvrières : loi des quarante heures, salaire minimum garanti, réglementation du travail des femmes, interdiction du travail des enfants, droit aux loisirs, congés payés, sécurité sociale, etc... tout a été conquis par la grève. La classe ouvrière n'a rien obtenu qui lui ait été offert. Il a fallu qu'elle réalise ses conquêtes une par une, avec sa seule arme, la grève. Elle attend toujours que les employeurs fassent un geste de leur plein gré, même quand l'employeur s'appelle l'Etat.

Voilà qui doit nous faire réfléchir. Si l'ouvrier jouit aujourd'hui d'une vie plus décente, il le doit à la grève. Avant de la condamner, rappelons-nous que l'ouvrier lui doit tout.

La grève nous gêne. Mais n'a-t-elle pas été une cause de souffrances pour les travailleurs d'autrefois, pertes de salaires : le gréviste avait faim, pertes d'emplois, la répression était sans pitié pour les meneurs, et parfois le sang a coulé.

Les petits ennuis qu'elle nous cause sont peu de chose en comparaison de ces maux.

Un chrétien réprouve la violence, donc il n'aime pas la grève. Mais il constate qu'elle est l'unique défense de la classe ouvrière avec qui on refuse généralement de dialoguer. Il constate que le pauvre n'a pu se défendre et se libérer que par la grève. Le chrétien souhaite que les rapports entre les hommes se règlent autrement que par la loi du plus fort.

Mais puisque la guerre est là, le chrétien se met plutôt du côté du faible. Avec le Christ.

L. W.

## Annappes accueille les Religieuses du Sauveur dans une nouvelle résidence

C'est en 1937 que les Religieuses du Sauveur arrivèrent à Ascq et ouvrirent pour la première fois une maison dans le Nord. Après la guerre elles s'installèrent au Nouveau-Roubaix, sur la paroisse Sainte-Bernadette où elles ont une école importante. Après le départ des Franciscaines d'Annappes, la congrégation du Sauveur accepta de reprendre les œuvres de cette paroisse : dispensaire, soin des malades, œuvres de jeunesse féminine et école. Ces trois maisons constituaient une solide implantation de leur institut religieux dans notre diocèse.

Elles viennent de faire un nouveau pas en établissant à Annappes leur maison généralice avec tous les services centraux de la Congrégation et la présence habituelle de la Mère Générale. Cette maison

abrutera aussi les jeunes religieuses qui doivent poursuivre leurs études : infirmières, service social, éducatrices spécialisées, catéchistes et aussi celles qui feront des études universitaires. Cette décision a été prise en raison des ressources intellectuelles et religieuses qu'offre la proximité de la ville de Lille. Leur ancienne demeure de La Souterraine était située dans la Creuse, une des régions les plus défavorisées de toute la France sous ce rapport.

C'est donc le centre même de la Congrégation qui s'implante à Annappes, en plein bois, en bordure du chemin d'Audenarde, dans le calme et le silence que requiert une maison d'étude et de prière.

Leur nouvelle et vaste demeure a été bénite le

lundi 28 mars après-midi par Son Eminence le Cardinal Liénart accompagné de Mgr Louis Prévost et du clergé d'Annappes et d'Ascq. La Révérende Mère Générale et les religieuses de son Conseil accueillirent avec une délicate amabilité leurs visiteurs : M. le Maire d'Annappes et MM. les Adjoints, M. le Comte de Montalembert, MM. les architectes et entrepreneurs ainsi que nombreuses religieuses des instituts voisins avec qui elles sont appelées à travailler dans le champ de l'Eglise diocésaine.

Notre paroisse qui depuis trente ans bénéficie de la présence des Religieuses du Sauveur et qui a tant reçu de leur Congrégation se félicite de voir la maison généralice s'implanter dans son voisinage et lui souhaite la bienvenue.

## Le clocher d'Ascq deviendra-t-il muet ?

Les sonneries de cloches font partie de la vie d'une paroisse et même de la vie d'une commune, surtout dans les pays du Nord inventeurs des beffrois et des carillons. Le ciel du midi reflète une lumière éclatante, le ciel gris du Nord retentit de la musique des cloches. Quand elles se taisent trop longtemps, quelque chose manque à la vie de nos cités. La sonnerie de cloches est un chant. Elle propage la joie et l'allégresse aux jours de fête, elle s'associe à la souffrance dans les jours de deuil.

Sous ce rapport, notre bourg n'est pas favorisé. Des trois cloches que nous possédons, deux sont muet-

tes depuis longtemps. Elles sont tellement fêlées qu'il serait dangereux de les ébranler : elles pourraient se briser et faire tomber à travers le plafond de la tribune d'énormes morceaux de fonte. Quant à la troisième, la seule qui retentisse encore, elle ne peut qu'affliger les oreilles sensibles. Le son qu'elle propage est pauvre, sans harmoniques, un son plat et sec.

En 1922, la municipalité d'Ascq acheta ces cloches à une fonderie de Blanc-Misseron (près de Valenciennes) qui s'était lancée après la guerre 1914-1918 dans cette spécialité à cause des commandes nombreuses qu'elle pouvait récolter dans notre région où l'armée allemande avait confisqué les cloches pour en faire des canons. Mais la fabrication des cloches est le fruit d'une longue expérience. Les vrais spécialistes sont les héritiers d'une tradition séculaire. Cette fonderie du Nord était novice, elle n'a guère réussi.

Depuis longtemps la question des sonneries de cloches préoccupe à la fois la paroisse et la commune d'Ascq. On sait que depuis la loi de Séparation de 1905 la commune est propriétaire des cloches. Ces derniers mois la municipalité a été alertée et a étudié ce problème. Des fondeurs spécialisés ont envoyés des devis. La prochaine réunion du Conseil municipal en délibérera avec la volonté d'obtenir les conditions les plus favorables.

Si cette délibération aboutit, comme on l'espère, notre clocher deviendra pour un certain temps totalement muet. On doit descendre les trois cloches en même temps pour les envoyer à la refonte. Durant le délai d'exécution la commune d'Ascq sera absolument privée de sonneries. On espère obtenir que le fondeur fasse diligence et que ce délai soit le plus bref possible.

## Nos joies

### ONT REÇU LE BAPTEME :

Patricia BROUTIN  
Fabienne PARENT  
Christophe COUROUBLE  
Laurent LETERME  
Thierry GALLOIS  
Thibault LEPOUTRE  
Mireille CHARVET  
Valérie SALON  
Nathalie LEFEBVRE  
Etienne LEFEVRE

### SE SONT UNIS PAR LE SACREMENT DU MARIAGE :

Claude DHENNIN  
et Annie BLANCHATTE

## Notre deuil

### A ETE INHUME AVEC LES PRIERES DE L'EGLISE :

Franck LEFEBVRE, 4 mois.

Le Directeur de la Publication : L. WECH

2<sup>e</sup> trimestre 1966

Imprimerie Boulonnais - Ascq

(Photo « La Voix du Nord »)



Quelques-uns des dirigeants des sept sociétés de l'Entente colombophile.